

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n° 1907/2006)		Page 1/5
	Nom : OSIRYL	Version N° : 1	Date de la version :
	Code produit : 1030003	Date de creation : 27/04/2011	Société : NOVAJARDIN SA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom : **OSIRYL**

Code produit : Numéro d'autorisation 1030003

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: NOVAJARDIN SA.

Adresse: 160, route de la Valentine - Bât. E - BP 10121 – 13371 MARSEILLE Cedex 11.

Téléphone : +33467355050. Fax :+33467355035. E-mail : contact@novajardin.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

+33 (0)1 45 42 59 59 INRS / ORFILA

Utilisation de la substance/préparation : Matière fertilisante, stimulateur racinaire.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la Préparation :

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations : NON CLASSE.

Éléments d'étiquetage :

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence

- | | |
|-----|--|
| S26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste |
| S35 | Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage |
| S37 | Porter des gants appropriés |
| S61 | Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement |

Physiques :

Aucun connu

Pour la santé :

Légèrement irritant pour les yeux et la peau.

Pour l'environnement :

Nocif pour l'environnement en rejets importants.

Autres données :

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R et mentions H figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances présentes :

Polymère carboxyl sulfoné cationique. Substance active : Osyr 40%

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n° 1907/2006)		Page 2/5
	Nom : OSIRYL	Version N° : 1	Date de la version :
		Date de creation : 27/04/2011	
	Code produit : 1030003	Société : NOVAJARDIN SA	

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

Si des symptômes apparaissent, retire de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment à l'eau pendant 15 minutes au moins en maintenant les paupières écartées et en retirant les verres de contact souples. Consulter un ophtalmologue si une irritation persiste.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Un contact prolongé peut causer une légère irritation sur les sujets très sensibles : rincer abondamment à l'eau potable.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir. Prévenir les secours médicalisés, SAMU (15) ou POMPIERS (18), leur montrer l'étiquette et la fiche de données de sécurité.

Traitement spécifique et immédiat :

Information pour le médecin :

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit ininflammable.

Moyens d'extinction recommandés :

Tout type : Eau pulvérisée, mousse, extincteur à poudre. Prendre en considération les incendies environnants.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Aucun.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits :

Dégagement de gaz toxiques par décomposition thermique. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions locales.

Autres informations :

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

S'équiper de protections individuelles suivant paragraphe (8).

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau, tout épandage incontrôlé en milieu naturel, en dehors des zones à traiter.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir paragraphe 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Procédés de nettoyage/ramassage :

Absorber le produit à l'aide d'un absorbant minéral neutre. Récupérer le produit et ses déchets dans des fûts hermétiquement fermés et identifiés ; faire traiter les déchets et les emballages usagés par une entreprise agréée.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau en observant les réglementations en vigueur ; ne pas laisser les eaux de rinçage partir en égouts, eaux pluviales, milieu naturel.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n° 1907/2006)		Page 3/5
	Nom :	OSIRYL	Version N° : 1
			Date de la version :
			Date de creation : 27/04/2011
	Code produit :	1030003	Société : NOVAJARDIN SA

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

S'équiper suivant le paragraphe (8). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains et les zones exposées avant de manger, boire ou fumer.

Prévention des incendies :

Concerne les matériaux et produits environnants.

Stockage :

Stocker en emballage d'origine, hors gel à des températures entre 15 et 50°C.

Utilisation(s) particulière(s) :

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Mesures d'ordre technique :

Valeurs limites d'exposition :

Pas de valeur disponible.

Protection respiratoire :

Non nécessaire en utilisation normale.

Protection des mains :

Gants de protection adaptés (Nitrile, PVC, Néoprène, caoutchouc)

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau :

Vêtement de protection adapté au travail, bottes PVC ou Néoprène.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains et les zones exposées avant de manger, boire ou fumer.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Forme :	Liquide visqueux
Couleur, odeur	Noire

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH :	3 - 5
Point éclair et autres propriétés d'inflammabilité :	Non concerné
Point de fusion :	- 15°C
Point d'ébullition :	101 – 102°C
Densité 25°C :	1,23
Hydrosolubilité :	Totale

Autres données :

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n° 1907/2006)		Page 4/5
	Nom :	OSIRYL	Version N° : 1
			Date de la version :
	Code produit :	1030003	Date de creation : 27/04/2011
			Société : NOVAJARDIN SA

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous le paragraphe (7).

Conditions à éviter :

Températures supérieures à 50°C et inférieures à 15°C.

Matières à éviter :

Acides forts, oxydants.

Réactions, produits de décomposition dangereux :

Dioxyde de soufre par décomposition thermique.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë :

Pas de valeur disponible.

Ingestion :

Pas de valeur disponible.

Inhalation :

Pas d'effet connu.

Contact avec la peau ou les yeux :

Un contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations : rougeurs et douleurs.

Sensibilisation :

Pas d'effet connu.

Autres informations sur la toxicité :

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur le mélange lui-même n'est disponible.

Mobilité :

Dans l'air la dégradation est très lente, dans l'eau et le sol le produit est soluble et mobile.

Persistance et dégradabilité :

Dégradation des matières organiques, réaction lente en milieu aérobie ; méthanisation en milieu anaérobie.

Potentiel de bioaccumulation :

N'est pas bio-accumulable.

Écotoxicité :

DBO 140kg/T, DCO 740kg/T

Indications complémentaires :

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement CE n° 1907/2006)		Page 5/5
	Nom : OSIRYL	Version N° : 1	Date de la version :
		Date de creation : 27/04/2011	
	Code produit : 1030003	Société : NOVAJARDIN SA	

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2008/98/CE, Directive 2006/12/CE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2011 - IMDG 2008 - ICAO/IATA 2009).

NON CLASSE

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Composition :

Osy 40%

Nomenclature des ICPE :

Non concerné

Tableau des maladies professionnelles :

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en paragraphe (1) sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellés des phrases R (67/548/CEE) figurant au paragraphe 3 :

Modifications par rapport à la version précédente :

- Mise en conformité des paragraphes 2, 3, 15, 16 suivant le règlement CE 453/2010 modifiant le règlement CE 1907/2006